



CAHIER DE REVENDICATIONS

2021-2022

E.R. : Aurélie Carette – Boulevard Baudouin 8, 1000 Bruxelles

15/10/21

CP 140.01

1. Pouvoir d'achat

- *augmentation des salaires et indemnités de 0,4% au 01/01/2021*
- *attribution d'une prime corona de 500 euros le 01/10/2021*

2. RCC et crédit temps/emplois de fin de carrière

- *Maintien et prolongation des systèmes existants*

3. Mobilité

- *Augmentation automatique au maximum légal de l'indemnité vélo (et l'attribuer à toutes les possibilités légales).*

4. Travail faisable

- *Instauration d'un jour d'ancienneté*

5. Divers

- *Sécurité de l'emploi et maintien de tous les droits acquis.*